

LA MFR RHONE
ALPILLES

AUX COTES DES
PERSONNES EN
SITUATION DE
HANDICAP



REFERENT HANDICAP

Pascale AUBRY

CONTACTS

TÉLÉPHONE :
04 90 49 17 52

E-MAIL :
pascale.aubry@mfr.asso.fr

AIDE HUMAINE
Claudine Maure

E-MAIL :
Claudine.maure@mfr.asso.fr

AVEC UN HANDICAP c'est Possible D'Etre en alternance à la MFR CFA RHONE ALPILLES

Le référent handicap en CFA est l'interlocuteur privilégié des apprentis en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Il apporte aux apprentis concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation. **Il coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenti** dans son parcours de formation et vers l'emploi.

Missions du référent handicap en CFA

- 1 Un référent handicap favorise :**
 - l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus)
 - la sécurisation du parcours de formation des apprentis handicapés (y compris pour les examens),
 - leur orientation
 - leur insertion professionnelle
 - et leur accompagnement sur leur lieu d'emploi (en lien avec leur maître d'apprentissage, l'équipe tutorale, les chargés d'insertion et les conseillers insertion ou maintien CAP emploi).
- 2 Un référent handicap en CFA écoute, dialogue avec les apprentis** en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle.
- 3 Un référent handicap en CFA écoute, dialogue avec l'environnement des personnes handicapées** (formateurs, éducateurs, maître d'apprentissage, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap...) afin de le sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle.
- 4 Un Référent handicap en CFA, avec l'équipe pluriprofessionnelle, repère les incidences propres à chaque situation** de handicap et coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation d'études et des solutions de sécurité dans le cadre d'un environnement capacitant et en réponse aux situations invalidantes.
- 5 Le référent handicap prospecte** (en lien, le cas échéant, avec le chargé de relations employeurs), informe et sensibilise les employeurs sur les mesures relatives à l'apprentissage et les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées.

LISTE DES PARTENAIRES PSH



agefiph

- ouvrir l'emploi aux personnes handicapées** Apprentissage dans le secteur privé : www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
 - Pour info ou rappel, Ressources** WWW.rhf-corse.fr
- Ressources au niveau du territoire PROVENCE**

EXEMPLES d'actions mis en œuvre pour accompagner les Publics en Situation de Handicap :
en collaboration avec nos partenaires spécialistes

Accompagnement et Aménagements en période d'entreprise

- Appui technique et humain pour l'étude de la compensation du handicap et les aménagements en entreprise (RQTH)
- Mobilisations des partenaires
- Diagnostic pour la mobilisation des aides
- Financement de matériel spécifique, aide financières pour l'apprenti et l'entreprise

Accompagnement et Aménagements en période de formation

- **Aménagements d'études** : Adaptation des documents, aide à la communication, aide à la prise de notes, Aide humaine mutualisé si notification MDPH
- **Aménagements des examens** : Temps majoré, aides à la prise de note, lecture des sujets à voix haute, reformulation, selon les notifications obtenues par les instances DRAAF ou Education Nationale

Référénts territoriaux						
Département des Alpes-de-Haute-Provence 04	Département des Hautes-Alpes 05	Département des Alpes-Maritimes 06	Département des Bouches-du-Rhône 13	Département du Var 83	Département du Vaucluse 84	Corse 20
* Sandrine Borelli 06 73 45 43 14 Chargée d'Etudes et de Développement	* Fabiola Bertsky 06 67 41 92 66 Chargée d'Etudes et de Développement	Aurélien Prince 07 85 11 78 47 Chargée d'Etudes et de Développement	Christophe Bertrand 06 11 50 76 67 Chargée d'Etudes et de Développement Secteur Marseille	Cécile Legris 06 80 64 54 48 Chargée d'Etudes et de Développement	Christophe Saladino 06 82 56 43 72 Chargée d'Etudes et de Développement	* Laurent Millet 06 67 47 56 27 Chargé d'Etudes et de Développement
** Nathalie Harel-Monge 04 42 93 70 27 Conseillère en Prestations	** Virginie Landry 04 42 93 15 48 Conseillère en Prestations	** Virginie Petit 04 42 93 15 45 Conseillère en Prestations	** Sophie Hennebelle 04 42 93 15 49 Secteur Hors Marseille ** Louisa Laroussi 04 42 93 15 36 Conseillères en Prestations	** Magali Roubaud 04 42 93 15 43 Conseillère en Prestations	** Virginie Landry 04 42 93 15 48 Conseillère en Prestations	** Sophie Hennebelle 04 42 93 15 49 Conseillères en Prestations

* = accompagnement des entreprises du territoire
** Les Conseillères en Prestations sont chargées de l'accueil, de l'information et la délivrance des aides



- Apprentissage dans le secteur public : www.fiphfp.fr



Votre interlocuteur à CAP EMPLOI 13

AUTARD Nathalie

Chargée de mission employeurs alternance

Contact : n.autard@capemploi13.com 06.03.84.13.42.



Maison Départementale des Personnes Handicapées des Bouches-du-Rhône
4, Quai d'Arenc
CS 80096
13304 Marseille Cedex 02

L'accueil physique de la MDPH vous reçoit sans RDV au 4 Quai d'Arenc du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00.

L'accueil téléphonique vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au 0800.814.844 (appel gratuit).